



Conduite d'Affaires en Bâtiment

Licence Professionnelle - IAE de Lyon

Spécialité au choix : Agencement intérieur- Électricité- Enveloppe extérieure du bâtiment

et Certificat de Qualification Professionnelle du BTP (CQP)*

Objectifs de la formation

Organisée en partenariat avec l'IAE de Lyon et le BTP-CFA AFRA, cette Licence Professionnelle a pour objectif de permettre à des techniciens du bâtiment second oeuvre, titulaires d'un Bac+2, de devenir chargés d'affaires ou conducteurs de travaux grâce à un perfectionnement de l'approche technique ainsi qu'à l'acquisition de méthodes managériales et commerciales.

Exemples de missions

- Réaménagement d'un bâtiment de bureaux et d'un hall de stockage.
- Mise en place de garde-corps et d'abris de protection.
- Agencement intérieur de locaux.
- Réhabilitation des armoires électriques de bâtiments.
- Réalisation des lots courants forts et courants faibles.

Métiers visés

La Licence Professionnelle prépare aux responsabilités de conduite d'affaires, qui varient beaucoup selon la taille du chantier et la structure de l'entreprise, et peuvent se regrouper en quatre grandes fonctions :

- Le commercial : répondre aux appels d'offre, négocier le contrat, négocier avec les fournisseurs et sous-traitants, gérer la relation client, ...
- L'encadrement : gérer les plannings de travail, animer les membres de l'équipe, veiller au respect des règles de sécurité, ...
- Les études : analyser les conditions techniques d'un projet, identifier la méthode, réaliser le chiffrage, préparer techniquement le chantier.
- Les travaux : planifier les travaux, s'assurer de la conformité et de la qualité, veiller au respect des délais et des coûts...

Contenu de la formation

UE 1 : Management

Organisation d'entreprise
Droit des affaires
Gestion des ressources humaines et des relations interculturelles
Management d'équipes
Gestion du temps
Droit des contrats France et Europe

UE 2 : Marketing et communication

Outils d'analyse marketing
Communication interpersonnelle
Négociation commerciale en contexte mondialisé
Gestion d'appels d'offres
Anglais des affaires

UE 3 : Chiffrage

Comptabilité des coûts
Gestion de base de données
Contrôle de gestion

UE 4 : Conduite d'Affaires

Environnement de l'affaire et relations internationales
Mise en oeuvre de l'affaire

UE 5 : Normes et Réglementation

Prévention et gestion des risques
Démarche qualité
Marchés publics
Résolution des litiges

UE 6 : Adaptations sectorielles

Technologies
Bureau d'études
Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'oeuvre

UE 7 : Projet tuteuré

Tutorat collectif
Tutorat individuel

UE 8 : Alternance

Évaluation professionnelle

Pré-Requis

Titulaire ou en cours de validation d'un BAC+2 spécialiste ou généraliste en bâtiment.

Durée et organisation de l'alternance

- 12 mois, dont 15 semaines en formation.
- 511 heures de formation, avec un démarrage fin septembre

Les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage permettent une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.

Validations

La **licence professionnelle**, diplôme d'Etat de niveau II délivré par l'université Lyon III
(Reconnaissance européenne LMD : 60 crédits ECTS)

« Licence professionnelle
Conduite d'Affaires en Bâtiment »



* Le **Certificat de Qualification Professionnelle du BTP**, délivré par les C. P. N. E. du BTP (Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics), reconnu nationalement par toutes les entreprises de la branche BTP.

CQP du BTP N° 027 - 2002 12 17
« Assistant Conducteur d'Affaires »



Modalités d'inscription

Pour valider votre candidature, vous devez vous inscrire sur le site de l'IAE :

[http : //iae.univ-lyon3.fr](http://iae.univ-lyon3.fr)

La sélection et le recrutement se déroulent en 3 étapes :

1. Pré-sélection sur dossier + résultats du test SIM Score IAE Message. Le test SIM a pour objectif d'évaluer votre culture générale mais ne constitue qu'un des moyens d'évaluation pour l'admission en Licence Professionnelle.
2. Jury de sélection : entretien de type professionnel.
3. Recrutement par l'entreprise : l'inscription n'est effective qu'à la signature d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise.

Attention aux échéances : nombre de places limitées !

Déroulement et Lieux

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **SUP' LA MACHE** (Lyon 8^{ème}) et de **l'IAE** (Lyon 8^{ème}).

Un tutorat pédagogique est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le tuteur entreprise.

Qualité



Sup' La Mache et l'IAE, deux partenaires reconnus et qualifiés pour leur professionnalisme

Poursuivre ses études sur la formation C.A.B., c'est :

- Une expertise reconnue dans la formation aux métiers du bâtiment.
- Un accompagnement de l'alternance par un formateur véritablement impliqué dans la formation.
- Une pédagogie interactive éprouvée et un ensemble de valeurs.
- L'insertion exceptionnelle dans le monde professionnel.